DIAGTIM®

DIAGNOSTIC AMIANTE AVANT TRAVAUX

RAPPORT n° A 371004 du 10/09/2018

1) IDENTIFICATION DE LA MISSION

IMMEUBLE CONCERNE

Groupe scolaire
Travaux : réfection sol des cours
51 avenue de la Porte d'Ivry

75013 PARIS

PROPRIETAIRE / COMMANDITAIRE

MAIRIE DE PARIS
DCPA-SLA513 62 rue Corvisart
75013 PARIS
bon de commande : 4502309572 du 25/07/2018
réf. commanditaire :

sarl d'architecture au capital de 261 000€
Siret : 752 465 302 Lille R.C.S.
SOPHIE RENVERSEZ ARCHITECTURE
Tableau de l'Ordre des Architectes : n° S15431
34 rue Druelle 59000 LILLE

REALISATION

Sophie Renversez Architecture
34, rue Druelle 59 000 LILLE Assurance : Mutuelle des Architectes Français n° 155128/B

LABORATOIRE : laboratoire EUROFINS Lab environment Testing Portugal, Unipess - Rua Monte de Além, 62, PARADES, Portugal, accréditation n°IPAC L0705

OPERATEUR(S) : Nicolas DELELIS certification ICERT CPDI N°0884 valide jusqu'au 03/04/2022

signataire : Sophie Renversez, certification AFNOR, ODI/AM/14035799, valide jusqu'au 27/06/2022, architecte D.P.L.G., gérante

---

SOMMAIRE

1) IDENTIFICATION DE LA MISSION
2) CONCLUSIONS
3) LISTE DES ELEMENTS REPERES PAR LOCAL
4) CONDITIONS DE REALISATION
ANNEXES : pagination indépendante
fiches d'identification et de cotation
croquis de localisation : 1 planche(s)
rapport(s) d'analyse(s) nombre d'analyses en MOLP :0
nombre d'analyses en META :4
certification des opérateurs et attestation d'assurance

Sophie Renversez Architecture 34, RUE DRUELLE 59000 LILLE TÉL. 03.20.88.44.01 FAX 03.20.85.25.60
s.a.r.l. d'architecture au capital de 261 000 € siret : 752 465 302 R.C.S. Lille Code APE 7111 Z Inscrit au tableau de l'Ordre des Architectes : n°S15431

2) CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport,

Il n'a pas été repéré de matériau ou produit contenant de l'amiante

Eléments trouvés sans amiante à l'analyse

Travaux : réfection sol des cours

Cour maternelle

revêtement bitumineux au sol

cour maternelle

prélévement trouvé sans amiante : 51IVRY EXT BIT 1 - ref. laboratoire AR-18-EK-035883-01 001

Cour élémentaire filles

revêtement bitumineux au sol

cour filles

prélévement trouvé sans amiante : 51IVRY EXT BIT 2 - ref. laboratoire AR-18-EK-035883-01 002

Cour élémentaire garçons

revêtement bitumineux au sol

cour garçons

prélévement trouvé sans amiante : 51IVRY EXT BIT 3 - ref. laboratoire AR-18-EK-035883-01 003

Cour intérieure

revêtement bitumineux au sol

cour intérieure

prélévement trouvé sans amiante : 51IVRY EXT BIT 4 - ref. laboratoire AR-18-EK-035883-01 004

zone non diagnostiquée dans le cadre de la mission

NEANT

3) CONDITIONS DE REALISATION

CONDITIONS GENERALES DE REALISATION	
CADRE REGLEMENTAIRE :	**Le diagnostic avant travaux est désormais appelé par la circulaire du 28 07 2015 pour le cadre relevant de la fonction publique et par le code du Travail (art. L.4412-2 et R.4412-97 modifié par le décret du 09 mai 2017). En l'absence d'arrêté d'application toutefois, sa méthodologie n'est pas définie réglementairement et s'inspire de celle du diagnostic avant démolition et de la norme non réglementaire relative au diagnostic.**
NORMES:	**NF X 46-020 (août 2017) adaptée**
ADAPTATION de la NORME :	- adaptation à la réglementation (décret du 03 juin 2011 et arrêtés d'application - formalisme adapté à l'immeuble pour favoriser la lisibilité du rapport - nombre de sondages et de prélèvements adapté pour atteindre une fiabilité correcte
PRECEDENTS RAPPORTS COMMUNIQUES	
DATE DE DIAGNOSTIC	**09 Août 2018**
PERSONNES PRESENTES	
ZONE DIAGNOSTIQUEE :	**éléments liés aux travaux ci-après : réfection sol des cours**

ANNEXES

FICHE(S) D'IDENTIFICATION ET DE COTATION DES ELEMENTS REPERES

Travaux : réfection sol des cours

Cour maternelle

FICHE : BIT 1

ELEMENT REPERE	revêtement bitumineux au sol
ZONE CONCERNEE	Cour maternelle , Travaux : réfection sol des cours cour maternelle
PRELEVEMENT	référence DIAGTIM : 51IVRY EXT BIT 1
LABORATOIRE D'ANALYSE	réf. laboratoire : AR-18-EK-035883-01 001
RESULTAT	Trouvée sans amiante à l'analyse

Travaux : réfection sol des cours

Cour élémentaire filles

FICHE : BIT 2

ELEMENT REPERE	revêtement bitumineux au sol
ZONE CONCERNEE	Cour élémentaire filles , Travaux : réfection sol des cours cour filles
PRELEVEMENT	référence DIAGTIM : 51IVRY EXT BIT 2
LABORATOIRE D'ANALYSE	réf. laboratoire : AR-18-EK-035883-01 002
RESULTAT	Trouvée sans amiante à l'analyse

Travaux : réfection sol des cours

Cour élémentaire garçons

FICHE : BIT 3

ELEMENT REPERE	revêtement bitumineux au sol
ZONE CONCERNEE	Cour élémentaire garçons , Travaux : réfection sol des cours cour garçons
PRELEVEMENT	référence DIAGTIM : 51IVRY EXT BIT 3
LABORATOIRE D'ANALYSE	réf. laboratoire : AR-18-EK-035883-01 003
RESULTAT	Trouvée sans amiante à l'analyse

Travaux : réfection sol des cours

Cour intérieure

FICHE : BIT 4

ELEMENT REPERE	revêtement bitumineux au sol
ZONE CONCERNEE	Cour intérieure , Travaux : réfection sol des cours cour intérieure
PRELEVEMENT	référence DIAGTIM : 51IVRY EXT BIT 4
LABORATOIRE D'ANALYSE	réf. laboratoire : AR-18-EK-035883-01 004
RESULTAT	Trouvée sans amiante à l'analyse

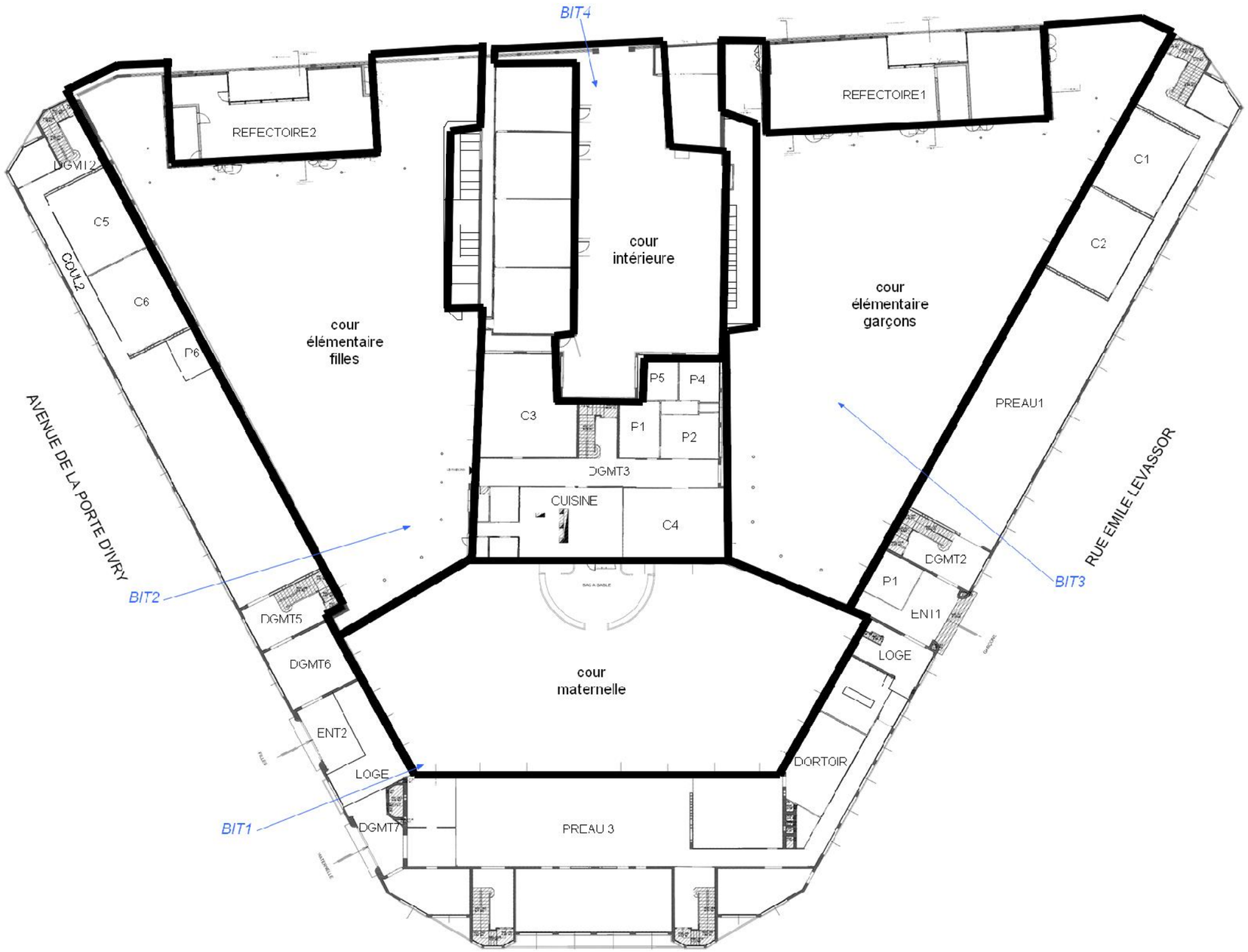

zones de travaux
éléments amiantifère
prélèvements sans amiante

DIAGNOSTIC AMIANTE AVANT TRAVAUX

Immeuble diagnostiqué

Groupe scolaire
Travaux : réfection sol des cours

51 avenue de la Porte d'Ivry
PARIS

date du diagnostic **09 Août 2018**

numéro de dossier - date
A 371004
du 10/09/2018

Cours

SCHEMA 1 / 1

LOCALISATION DES PRELEVEMENTS LIES AUX TRAVAUX

croquis d'après plan fourni

diagnostic réalisé par

DIAGTIM
34, rue Druelle
59 000 LILLE
tél. : 03 20 88 44 01

eurofins | Analyses pour le Bâtiment

DIAGTIM
Secrétariat
34 rue de druelle
59000 LILLE

Numéro de dossier : 18NM035063
Référence de dossier : VDP GS 51 av de la Porte d'Ivry PARIS 13

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint le rapport d'analyse relatif à l'échantillon suivant :

- N° 18NM035063-001 - Référence *51IVRY EXT BIT 1 / / revêtement bitumineux au sol*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.

- N° 18NM035063-002 - Référence *51IVRY EXT BIT 2 / / revêtement bitumineux au sol*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.

- N° 18NM035063-003 - Référence *51IVRY EXT BIT 3 / / revêtement bitumineux au sol*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.

- N° 18NM035063-004 - Référence *51IVRY EXT BIT 4 / / revêtement bitumineux au sol*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Cebat SAS

Eurofins Cebat SAS
Bâtiment B1
F-59640 Dunkerque
Tél: +33 3 28 21 42 25 - Fax: +33 3 28 21 19 15 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 7 500€ RCS DUNKERQUE SIRET 441 675 451 00054 TVA FR60 441 675 451 APE 7112B

EUROFINS CEBAT SAS
Analyse
Bâtiment B1, 1294 - Rue Achille Peres
ZI de Petite Synthe
59640 DUNKERQUE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-18-EK-035883-01 Version du : 20/08/2018 18:10
Dossier N° : 18EK055203 Date de réception : 14/08/2018
Référence dossier : - 18NM035063 - VDP GS 51 av de la Porte d''Ivry PARIS 13

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
001	18NM035063-001 - 51IVRY EXT BIT 1 / / revêtement bitumineux au sol	Matériau dur de type mortier, béton, chape (bitumineux) (noir)	**MET**	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
002	18NM035063-002 - 51IVRY EXT BIT 2 / / revêtement bitumineux au sol	Matériau dur de type mortier, béton, chape (bitumineux) (noir)	**MET**	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
003	18NM035063-003 - 51IVRY EXT BIT 3 / / revêtement bitumineux au sol	Matériau dur de type mortier, béton, chape (bitumineux) (noir)	**MET**	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
004	18NM035063-004 - 51IVRY EXT BIT 4 / / revêtement bitumineux au sol	Matériau dur de type mortier, béton, chape (bitumineux) (noir)	**MET**	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

MET : Détermination Fibres d'amiante. Traitement par calcination et/ou par attaque acide. Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) réalisée à partir de la norme : NF X 43-050: Janvier 1996, MO/HBA/MAT/S2-06 et de la législation française : Arrêté du 6 Mars 2003.

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande. Il est à noter que ce rapport en français est une copie de la version originale du rapport en langue portugaise et stockée en interne par le laboratoire.
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : Le prélèvement relève de la responsabilité du client.
NB 4 : Le laboratoire a validé sa limite de détection. Il garantit de donner un résultat positif pour les fibres recherchées si leur teneur dans l'échantillon est supérieure ou égale à 0.1% en masse.
NB 5 : La portée d'accréditation du laboratoire est référencée sous le n° L0705-1 et est disponible sur http://www.ipac.pt/.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-18-EK-035883-01 Version du : 20/08/2018 18:10

Dossier N° : 18EK055203 Date de réception : 14/08/2018
Référence dossier : - 18NM035063 - VDP GS 51 av de la Porte d"Ivry PARIS 13

Validé et approuvé par :

Rui Gomes
Chef d'équipe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
Rua Monte de Além, 62
4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL

IPAC acreditação
L0705
ISO/IEC 17025
Ensaios

afnor CERTIFICATION DE PERSONNES AFNOR CERTIFICATION

CARTE DE CERTIFIÉ

NUMÉRO ODI/AMM/14035799
VALABLE DU 28/06/2017
AU 27/06/2022

SOPHIE RENVERSEZ

CERTIFICATION
OPERATEUR DE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS - AMIANTE MENTION

CERTIFICAT AFNOR CERTIFICATION

Accréditation Cofrac n°4-0057 Certification de Personnes, portée disponible sur www.cofrac.fr et selon l'arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification

FRANCK LEBEUGLE
Directeur Général

AFNOR CERTIFICATION
11 rue Francis de Pressensé
93571 La Plaine Saint-Denis Cedex
certification-personnes@afnor.org
+33 (0)1 41 62 80 00

afnor CERTIFICATION DE PERSONNES AFNOR CERTIFICATION

CARTE DE CERTIFIÉ

NUMÉRO ODI/AMM/07091699
VALABLE DU 28/06/2017
AU 27/06/2022

AXEL CAILLIAUX

CERTIFICATION
OPERATEUR DE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS - AMIANTE MENTION

CERTIFICAT AFNOR CERTIFICATION

Accréditation Cofrac n°4-0057 Certification de Personnes, portée disponible sur www.cofrac.fr et selon l'arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification

FRANCK LEBEUGLE
Directeur Général

AFNOR CERTIFICATION
11 rue Francis de Pressensé
93571 La Plaine Saint-Denis Cedex
certification-personnes@afnor.org
+33 (0)1 41 62 80 00

afnor CERTIFICATION DE PERSONNES AFNOR CERTIFICATION

CARTE DE CERTIFIÉ

NUMÉRO ODI/AMM/14035899
VALABLE DU 30/06/2017
AU 29/06/2022

GINO LACROIX

CERTIFICATION
OPERATEUR DE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS - AMIANTE MENTION

CERTIFICAT AFNOR CERTIFICATION

Accréditation Cofrac n°4-0057 Certification de Personnes, portée disponible sur www.cofrac.fr et selon l'arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification

FRANCK LEBEUGLE
Directeur Général

AFNOR CERTIFICATION
11 rue Francis de Pressensé
93571 La Plaine Saint-Denis Cedex
certification-personnes@afnor.org
+33 (0)1 41 62 80 00

Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier

N° CPDI 0884 Version 006

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

Monsieur DELELIS Nicolas

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention **Amiante Avec Mention****
Date d'effet : 04/04/2017 - Date d'expiration : 03/04/2022

Amiante sans mention **Amiante Sans Mention***
Date d'effet : 04/04/2017 - Date d'expiration : 03/04/2022

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 04/04/2017.

I.Cert Institut de Certification

Certification de personnes
Diagnostiqueur
Portée disponible sur www.icert.fr

Parc EDONIA - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 Saint-Grégoire

CPE DI FR 11 rev13

Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier

N° CPDI3724 Version 003

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

Monsieur LAAOIR Nordine

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention **Amiante Avec Mention****
Date d'effet : 17/07/2017 - Date d'expiration : 16/07/2022

Amiante sans mention **Amiante Sans Mention***
Date d'effet : 17/07/2017 - Date d'expiration : 16/07/2022

Plomb **Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb**
Date d'effet : 23/12/2015 - Date d'expiration : 22/12/2020

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 21/07/2017.

I.Cert Institut de Certification

Certification de personnes
Diagnostiqueur
Portée disponible sur www.icert.fr

Parc EDONIA - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 Saint-Grégoire

CPE DI FR 11 rev13

maf Mutuelle des Architectes Français assurances
VOUS AVEZ L'AUDACE, NOUS AVONS L'ASSURANCE.

189 boulevard Malesherbes 75856 Paris Cedex 17
SIRET 477 672 646 00031
Tél : 33 (0)1 53 70 30 00 | maf@maf.fr
www.maf.fr
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables - Entreprise régie par le code des assurances

CORPORATE 1 MAF7802 VPA

ATTESTATION D'ASSURANCE 2018

SARL SOPHIE RENVERSEZ ARCHITECTURE
Société d'Architecture

34 RUE DRUELLE
59000 LILLE
France

Accédez aux éléments de vérification de délivrance de cette attestation en flashant ce code avec votre smartphone (vérifiez dans votre navigateur que vous êtes bien sur la page sécurisée https://attestation.maf.fr) ou en vous rendant sur **https://attestation.maf.fr** muni de cette clé de sécurité : **66deadsf**
La vérification de la concordance des données s'effectue sous votre seul contrôle.

Paris, le 01 janvier 2018

ATTESTATION D'ASSURANCE ARCHITECTE

La société d'assurance soussignée atteste avoir délivré à :

N° d'identification : **260409/D/109**
N° d'inscription national à l'Ordre : **S15431**
Une police N° : **155128/B**

couvrant la responsabilité qui peut être engagée à raison des actes qu'l/elle accomplit à titre professionnel ou des actes de ses préposés du 01/01/2018 au 31/12/2018

N° d'édition d'attestation : **20181006341**

La garantie du contrat s'applique aux opérations réalisées en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer et dont le coût prévisionnel des travaux hors honoraires n'excède pas 30 000 000,00 € hors taxes sous réserve qu'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale bénéficiant à l'adhérent soit souscrit pour les opérations dont le coût prévisionnel des travaux est égal ou supérieur à 20 000 000,00 € hors taxes.

Fait à Paris, le 01 janvier 2018

La Mutuelle des Architectes Français assurances

Cette police actuellement en vigueur satisfait aux obligations édictées par la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture et par la loi n° 78-12 du 4 janvier 1978 relative à la responsabilité et à l'assurance dans le domaine de la construction. Elle est conforme aux exigences de l'article 16 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture ainsi qu'aux clauses-types énoncées à l'annexe 1 de l'article A. 243-1 du code des assurances. La présente attestation ne peut engager la société d'assurance au-delà des conditions et limites du contrat auquel elle se réfère.

08/06/2012

Contrat d'assurance des responsabilités professionnelles des architectes

CONVENTION SPECIALE

« DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS»

Aux conditions générales du 21 mars 2007 qui précèdent et à la convention spéciale qui suit, la MAF assure :

SARL SOPHIE RENVERSEZ ARCHITECTURE
Société d'Architecture
59000 LILLE

N° d'identification : 260409/D/15

N° du contrat : 155128

N° d'enregistrement : 13313

Article 1 – Objet de la garantie

La garantie s'applique aux conséquences pécuniaires des responsabilités professionnelles encourues par l'adhérent à l'occasion de missions sans exécution de travaux confiées par des propriétaires, des acquéreurs ou des preneurs de biens immobiliers et consistant en l'établissement d'états, de diagnostics ou de constats techniques prévus par les textes législatifs ou réglementaires, en dehors de toute intervention dans la maîtrise d'œuvre.

Article 2 – Conditions d'application de la garantie

Lorsque ces missions nécessitent l'obtention d'une certification de compétence ou d'un agrément particulier, la garantie est subordonnée à la validité de cette certification ou de cet agrément pendant la période de leur exécution.

Article 3 – Montant de la garantie

A l'indice 100 au 30 juin 2007

NATURE DES DOMMAGES GARANTIS	Montant de la garantie par sinistre	Montant de la garantie par année d'assurance
. dommages corporels	4 500 000,00 €	13 500 000,00 €
- dont dommages corporels résultant d'une exposition à l'amiante	300 000,00 €	900 000,00 €
. dommages matériels et immatériels	1 750 000,00 €	5 250 000,00 €
- dont dommages immatériels non consécutifs	500 000,00 €	1 500 000,00 €

➢ Le montant total de la garantie ne peut excéder 4 750 000,00 € par sinistre, tous dommages confondus.

04-04-2007 1/3 21-03-2007-0

maf ➢ Mutuelle des Architectes Français assurances
Entreprise régie par le code des assurances - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
18, rue de l'Amiral Hamelin 75783 Paris Cedex 16 - Tél : 01 53 70 30 00 - Fax : 01 53 70 30 10 - Courriel : maf@maf.fr - www.maf.fr